

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2018

### INFORMATIONS

#### MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE

Entreprise	Montant TTC	Opération	Date d'effet
D. HANTSCH	73 800,00 €	Fourniture d'un véhicule type balayeuse aspiratrice pour les Ateliers municipaux	14/06/2018
Sté ASSIST	19 996,80 €	Assistance à MO : audit et optimisation exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux	29/06/2018
COLAS Nord-Est	153 890,10 €	Travaux routiers 2018	09/08/2018
WEINSTEIN FERMETURES	14 328,00 €	Mise en accessibilité des ERP – Menuiserie PVC C/morgue de Freyding – maternelle Hochwald – vestiaires SOM	04/08/2018
Flamann Frères	19 760,32 €	Mise en accessibilité des ERP – Travaux de marquage des escaliers intérieurs et extérieurs	14/08/2018
JOURDE	6 932,00 €	Mise en accessibilité des ERP – C/Trésorerie, maternelles Centre et Chapelle, primaire Pagnol, vestiaires SOM, Foyers Reumaux et Chapelle	07/08/2018
PARKEON	63 288,00 €	Fourniture, installation et gestion d'horodateurs sur la commune	03/08/2018
GRANIMOND	11 930,40 €	Installation d'un columbarium au cimetière de Hochwald	28/08/2018
ADL INGENIERIE	19 440,00 €	Enfouissement réseaux secs rue de Hombourg – Maitrise d'œuvre	18/04/2018
PFIRSCH Robert et Fils	14 148,00 €	Mise en accessibilité des ERP – Menuiserie bois C/Maternelles Arc-en-Ciel, Hochwald et Chapelle	06/09/2018

#### PLAN LOCAL D'URBANISME – MODIFICATION N°2

Le Conseil Municipal, en date du 25 septembre 2017, a été informé que le Maire a prescrit la modification n°2 du PLU par arrêté n°2017/16.

La Commune a engagé cette modification n°2 en vue de :

- la réhabilitation d'un ancien collège en logements,
- un ajustement des limites de certaines zones (ancien collège Alain Fournier, Beerenberg, rue des Mésanges),
- un ajustement et un allègement de certaines prescriptions du P.L.U. (hauteur pour le bâtiment de l'ancien collège, création de places de stationnement).

Par arrêté n°2018/47, M. le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique du 17 septembre 2018 à 10 h 00 au 18 octobre 2018 à 17 h 00.

M. René MULLER a été nommé Commissaire-Enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'avis est affiché en Mairie, publié sur le site internet de la Ville, dans le Républicain Lorrain et les Affiches du Moniteur respectivement les 28 août 2018 et 18 septembre 2018.

Le dossier est consultable sur le site internet de la Ville et au Service Urbanisme.

## RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

M<sup>me</sup> Francine KOCHEM, Adjointe, expose :

### 1) MESURES DE LA CARTE SCOLAIRE 2018-2019

- École maternelle La Chapelle : ouverture du 5<sup>e</sup> poste
- École maternelle Cuvelette : ouverture du 3<sup>e</sup> poste
- École Saint-Exupéry : 1 classe supplémentaire (dédoulement des CP)
- École Marcel Pagnol : 1 classe supplémentaire (dédoulement des CP)
- École La Chapelle : 1 classe supplémentaire (dédoulement des CP)

### 2) EFFECTIFS

Établissements scolaires	Nombre d'élèves 2018-2019	Variation élèves par rapport à 2017-2018	Nombre de classes
--------------------------	---------------------------	--	-------------------

#### *MATERNELLES*

Saint-Exupéry	71	-8	3
Cuvelette	64	+2	3
Hochwald	48	-6	2
Sainte-Barbe	47	-6	2
Centre	46	-5	2
Arc-en-Ciel	44	+2	2
La Chapelle	123	+10	5
Total	443	-11	19

#### *ÉLÉMENTAIRES*

Saint-Exupéry	213	-4	11
Élie Reumaux	155	+11	6
Marcel Pagnol	174	-13	9
La Chapelle	132	+7	8
Total	674	+1	34

#### *ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT-JOSEPH - LA PROVIDENCE*

Maternelle	57	+2	2
Élémentaire	131	+2	5
Collège	126	-9	7
Lycée	29	-20	
Total	343	-25	

Collège Claudie Haigneré	456	+11	
SEGPA	50	-6	
Lycée P.R. P. et M. Curie	549	+23	
Lycée P. Cuvelette	142	-3	
Total Général	2 657	-10	

### 3) LISTE D'ATTENTE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Liste d'attente écoles maternelles (enfants de + de 3 ans) : néant

### 4) NOUVEAUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

Néant

## 5) TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

### Groupe scolaire Saint-Exupéry :

- Rénovation de la toiture - marché
- 1 ensemble : TBI + ordinateur portable + visualiseur
- 1 mobilier scolaire

### École Élie Reumaux :

- Mise en peinture d'une partie du préau
- 1 ordinateur portable
- Traçage de la cour

### Maternelle Hochwald :

- Traçage de la cour
- Mise en conformité et accessibilité des sanitaires aux personnes handicapées
- Mise en place d'une dalle en béton pour abri de jardin

### École Marcel Pagnol :

- 1 mobilier scolaire
- Mise ne conformité de l'éclairage dans le couloir de circulation
- 3 trousse de confinement
- 1 ordinateur portable

### École mixte La Chapelle :

- 1 mobilier scolaire
- Réparation des structures béton des façades de l'école
- Mise en peinture des sanitaires extérieurs

### Maternelle La Chapelle :

- 1 mobilier scolaire
- 1 téléphone
- Mise en conformité et accessibilité des sanitaires aux personnes handicapées
- 2 rampes d'accessibilité aux personnes handicapées
- Déplacement du coffret électrique

### Maternelle Sainte-Barbe :

- 1 mobilier scolaire
- Installation d'un vidéophone
- Suppression de la partie synthétique remplacée par de l'enrobé

### Maternelle Arc-en-Ciel :

- Rénovation de la toiture – marché
- 1 complément de mobilier scolaire
- Mise en conformité du tableau électrique
- Mise en conformité et accessibilité des sanitaires aux personnes handicapées

### Maternelle du Centre :

- 1 complément de mobilier scolaire
- Mise en place de 14 luminaires

## 6) DÉROGATIONS SCOLAIRES

### 1. *Enfants de FREYMING-MERLEBACH sollicitant une dérogation de secteur scolaire :*

- |                 |                              |                     |
|-----------------|------------------------------|---------------------|
| - maternelle :  | 12 demandes accordées        | 2 demandes refusées |
| - élémentaire : | <u>12</u> demandes accordées | 6 demandes refusées |

- *Enfants de FREYMING-MERLEBACH sollicitant une dérogation hors de la commune :*
  - maternelle : 11 demandes accordées
  - élémentaire :  $\frac{8}{19}$  demandes accordées
  
- *Enfants de l'extérieur sollicitant une dérogation pour les écoles de la ville :*
  - maternelle : 11 demandes accordées
  - élémentaire :  $\frac{4}{16}$  demandes accordées      1 demande refusée

## 7) SURVEILLANCE DES ÉCOLES

### a) Par les gardiens des écoles

- mixte et maternelle Saint-Exupéry : M. HECTOR Justin
- mixte Élie Reumaux : M. KLEIN Didier
- mixte Marcel Pagnol : M. MULLER Luc
- mixte et maternelle La Chapelle : M. WEBER Laurent

### b) Par la police municipale

- l'Ensemble Scolaire Saint-Joseph - La Providence - journallement
- un roulement se fait sur tous les établissements scolaires

## BILAN SOCIAL – ANNÉE 2017

M<sup>me</sup> Fabienne BEAUVAIS, Adjointe, expose :

D'après la loi du 18 mai 1997, la dotation de solidarité urbaine doit financer les actions de développement social urbain. Elle s'élevait à 2 444 395 € en 2017.

Quelques rappels :

Les logements sociaux mis à disposition par les bailleurs sociaux sont au nombre de 2 754 logements concentrés dans les quartiers prioritaire de la politique de la Ville (QPV).

L'ensemble des quartiers de la Ville est pourvu d'infrastructures d'accueil et d'activités éducatives en faveur des enfants, adolescents et jeunes adultes.

La réhabilitation du quartier Beerenberg en est l'une des grandes illustrations.

Les sommes perçues en 2017 ont servi au financement des actions entreprises :

- Par les centres sociaux dans les quartiers à forte densité de logements sociaux
- Pour la mise en place d'activités péri et extra scolaires
- Pour les actions de prévention de la délinquance dans notre ville tout au long de l'année
- Pour les actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle
- Et enfin par la prise en charge des familles en grande difficulté

Citons comme affectations budgétaires significatives :

### TRAVAUX

- Rénovation du terrain Léon BROM et François KONRADY en gazon synthétique
- Rénovation des vestiaires du Stade Olympique de Merlebach
- Travaux d'agrandissement à la Boule Sainte-Barbe
- Rénovation de l'École Maternelle de Hochwald
- Remplacement des portes sectionnelles de l'École Primaire La Chapelle

## SUBVENTIONS

- Subventions aux associations sportives
- Subventions aux associations culturelles
- Subventions du contrat temps libre
- Subventions aux centres sociaux
- Subvention à l'Office Municipal de la Culture
- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale
- Subvention aux chantiers d'insertion ASBH
- Subvention à l'AIPS (prévention spécialisée)
- Subventions du contrat Ville
- Subvention au restaurant scolaire
- Subvention à l'Office Municipal des Sports
- Subvention à L'Office Municipal de la Jeunesse et de l'Événementiel

\*\*\*\*\*

## **ORDRE DU JOUR**

1. Décision modificative du budget n° 2
2. Concours du Receveur municipal – Attribution d'indemnités à M<sup>me</sup> Laetitia DORCKEL-ALTMEYER, nouveau Receveur municipal
3. Réseau de chaleur basse température dans les rues du Caveau, Victor Hugo et impasses des Œillettes, Lilas et Orchidées – Renouvellement de la permission de voirie
4. Inscription d'une parcelle cadastrée Section 9 n° 437 au Livre Foncier
5. Carreau Vouters – Requalification du site – Adoption d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, la Communauté de communes de Freyming-Merlebach et la Ville
6. Carreau Vouters – Requalification du site – Adoption d'une convention d'études et de maîtrise d'œuvre
7. ANRU – Quartier Chapelle – Approbation du plan guide des espaces extérieurs
8. Programme Local de l'Habitat – Avis
9. Adoption d'une convention de mise à disposition de terrains entre la Commune et l'AOFPAH sis avenue de la République
10. Adoption d'une convention de mise à disposition de terrains entre la Commune et le Centre médico psychologique sis rue Houillère
11. Versement de subvention à l'Action Sociale du Bassin Houiller (ASBH) pour les animations sportives, récréatives et culturelles – Année 2018
12. Subventions annuelles aux associations culturelles et de loisirs - Adoption du cahier des charges relatif aux modalités d'attribution
13. Subventions aux associations culturelles – Année 2018 – Complément
14. Subventions exceptionnelles
15. Contrat de Ville – Participations communales 2018

\*\*\*\*\*

## **1. Décision modificative du budget n° 2**

Le Conseil municipal,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M. le Maire

À l'unanimité,

*Abstentions : M<sup>mes</sup> et MM. A. HOULLÉ, JC KINNEL, F. GOLDITÉ, P. MIHELIC (par procuration)*

Décide d'adopter la décision modificative n° 2 du Budget principal 2018 ci-annexée.

## **2. Concours du Receveur municipal – Attribution d'indemnités à M<sup>me</sup> Laetitia DORCKEL-ALTMAYER, nouveau Receveur municipal**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'État,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Considérant que cette indemnité est calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité, et sera attribuée à M<sup>me</sup> Laetitia DORCKEL-ALTMAYER, Receveur municipal,

Vu la délibération du 7 décembre 2015, point 1,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M. le Maire,

À l'unanimité,

Décide :

- de rapporter la délibération du 7 décembre 2015, point 1, susvisée,
- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et de lui octroyer l'indemnité de conseil au taux de 100 % du 1<sup>er</sup> juillet 2018 jusqu'à la fin de la mandature.

## **3. Réseau de chaleur basse température dans les rues du Caveau, Victor Hugo et impasses des Œillets, Lilas et Orchidées – Renouvellement de la permission de voirie**

Le Conseil Municipal,

Vu le courrier du 10 avril 2018 par lequel la Sté DALKIA sollicite le renouvellement de l'arrêté N°37/2012 pour l'occupation par le réseau de chaleur basse température situé dans les rues du Caveau, Victor Hugo et impasses des Œillets, Lilas et Orchidées afin de continuer à exploiter son réseau,

Attendu qu'il y a lieu de fixer le tarif de la redevance d'occupation,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M. le Maire,

À l'unanimité,

Décide :

- de fixer le montant de la redevance annuelle à 5 959,58 €,
- d'autoriser M. le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces y relatives.

#### **4. Inscription d'une parcelle cadastrée Section 9 n° 437 au Livre Foncier**

Le Conseil Municipal,

Sur propositions conjointes des Commissions d'aménagement, d'urbanisme et de gestion du domaine, du commerce et de l'artisanat ainsi que des finances réunies respectivement les 1<sup>er</sup> et 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M. Manfred WITTER, Adjoint et rapporteur,

À l'unanimité,

Décide :

- d'autoriser l'inscription au Livre Foncier de la parcelle cadastrée Section 9 n° 437 au nom de la Commune de Freyding-Merlebach,
- d'habiliter M. le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces y relatives.

#### **5. Carreau Vouters – Requalification du site – Adoption d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, la Communauté de communes de Freyding-Merlebach et la Ville**

Le Conseil Municipal,

Sur propositions conjointes des Commissions d'aménagement, d'urbanisme et de gestion du domaine, du commerce et de l'artisanat ainsi que des finances réunies respectivement les 1<sup>er</sup> et 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M. Manfred WITTER, Adjoint et rapporteur,

À l'unanimité,

Décide :

- d'adopter la convention de groupement de commandes concernant la requalification du site Vouters,
- d'habiliter M. le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer ladite convention et toutes les pièces y relatives.

#### **6. Carreau Vouters – Requalification du site – Adoption d'une convention d'études et de maîtrise d'œuvre**

Le Conseil Municipal,

Sur propositions conjointes des Commissions d'aménagement, d'urbanisme et de gestion du domaine, du commerce et de l'artisanat ainsi que des finances réunies respectivement les 1<sup>er</sup> et 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M. Manfred WITTER, Adjoint et rapporteur,

À l'unanimité,

Décide :

- d'adopter la convention d'étude et de maîtrise d'œuvre concernant la requalification du site Vouters,
- d'habiliter M. le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer ladite convention et toutes les pièces y relatives.

## **7. ANRU – Quartier Chapelle – Approbation du plan guide des espaces extérieurs**

Le protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach a été signé le 09 mai 2017.

La mise en œuvre du programme d'études permet d'approfondir les orientations stratégiques exprimées dans le protocole de préfiguration, de le traduire en programme opérationnel et d'inscrire les opérations et leur financement dans une convention de renouvellement urbain.

Le projet de convention doit être proposé à la validation de l'ANRU dans un délai de 18 mois à compter de la date de signature du protocole.

Après de nombreuses réunions en présence des représentants de la Communauté de Communes, des communes de Hombourg-Haut et de Freyming-Merlebach, des bailleurs, des partenaires sociaux, des services de l'état et du bureau d'étude Urbitat, l'élaboration d'un plan guide concernant les cités des chênes et Chapelle est en cours de finalisation.

Les consensus du travail partenarial ont été clairement exposés :

- DESENCLAVEMENT : une réflexion en cours sur la mobilité en transport en commun à l'échelle des deux quartiers
- CONFORTER LES SERVICES : en attendant de conforter le commerce
- DEMOLITIONS : des bâtiments identifiés sur deux quartiers et un phasage dans le temps de l'ANRU validé par les collectivités et les bailleurs
- DIVERSIFICATION ET DEDENSIFICATION : des projets de reconstruction d'habitat individuel sur des secteurs précis en partenariat avec les bailleurs (reconstruction, cession de foncier, mise en œuvre)
- AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS : des secteurs ciblés en concertation avec les habitants, occuper les friches, permettre des reconstructions sur certains espaces verts
- UNE VISION D'ENSEMBLE PARTENARIALE : à long terme (15-20 ans)

Pour changer l'image en changeant de cadre, le bureau d'études propose de nouvelles vocations pour les espaces publics et paysagers au sein du quartier de la Chapelle :

- Réaménagement des rues résidentielles pour assurer des déplacements confortables pour les piétons
- Réalisation de voies vertes pour assurer la continuité et le confort des liaisons douces et de promenades
- Un grand parc central qui s'étire d'est en ouest pour relier, reconquérir des espaces :
  - Remettre des équipements dans le maillage des espaces publics tels que l'église et le centre social
  - Greffer au parc d'autres fonctions et équipements : habiter en lisière du parc, jouer sur un terrain de jeu, relier en évitant les rues, profiter des vues de l'espace, se promener vers le Beerenberg et la rue des Romains, se connecter à la forêt
  - Réaliser la liaison entre le Beerenberg et la Chapelle
  - Relier le lycée et mettre en valeur l'entrée du quartier
  - Travailler l'aménagement des pieds d'immeubles

En partenariat avec les collectivités, les bailleurs sont également en train d'aboutir dans leur identification de bâtiments à réhabiliter, à démolir ou à reconstruire.

Un phasage en quatre temps de 3 ans chacun sera établi de 2019 à 2030 ainsi qu'un chiffrage.

En attendant d'être en possession d'un document final à valider.

Le Conseil Municipal,

Sur propositions conjointes des Commissions d'aménagement, d'urbanisme et de gestion du domaine, du commerce et de l'artisanat ainsi que des finances réunies respectivement les 1<sup>er</sup> et 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M. Manfred WITTER, Adjoint et rapporteur,

Après débat,

À l'unanimité,

*Abstentions : M. A HOULLÉ, et M<sup>me</sup> P. MIHELIC (par procuration)*

Décide :

- d'approuver le plan guide des espaces extérieurs,
- d'habiliter M. le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer ladite convention et toutes les pièces y relatives.

## **8. Programme Local de l'Habitat – Avis**

Par courrier réceptionné en Mairie le 23 juillet 2018, la Communauté des communes de Freyming-Merlebach (CCFM) a transmis pour avis à la Commune un projet du Programme Local de l'Habitat 2019-2024.(PLH).

Le Conseil communautaire, lors de sa séance du 12 juillet 2018 a arrêté à l'unanimité ce projet.

Il convient de soumettre le projet au Conseil Municipal avant que le PLH soit arrêté et approuvé par la CCFM et soumis à la Commission régionale de l'habitat.

La CCFM se trouve essentiellement confrontée à une baisse démographique même si la situation n'est pas homogène



sur le territoire. L'objectif central du PLH est d'infléchir cette situation et de fixer la population locale. Il s'agit d'améliorer les conditions d'habitat des ménages résidant sur le territoire à travers l'adaptation et la diversification de l'offre. Il s'agira également de restaurer l'attractivité des villes centres et des pôles urbains. Pour promouvoir une politique locale de l'habitat au service de l'attractivité territoriale, cinq orientations structurantes sont proposées.

Pour atteindre ces orientations, un programme d'actions a été défini :

**Orientation 1** : Privilégier la réhabilitation et le renouvellement du tissu existant pour répondre aux besoins en résidences principales.

Action 1 : Resserrer et requalifier le parc social des 3 grandes cités notamment dans le cadre du NPNRU

Action 2 : Renforcer l'intervention sur le parc privé existant

Action 3 : Territorialiser les besoins en résidences principales

**Orientation 2** : Positionner l'habitat comme un des leviers de l'attractivité du territoire et un pilier de la stratégie urbaine

Action 4 : Mise en place d'une stratégie foncière pour organiser l'effort de production de logements sur le territoire

Action 5 : Accompagner les communes dans leur reconquête du territoire par la mobilisation du foncier pour l'habitat et d'un patrimoine immobilier

Action 6 : Mettre en place une ingénierie d'appui aux communes dans la mise en œuvre de leurs projets d'habitat

**Orientation 3** : Mettre en place une politique partenariale de la gestion de la demande et des attributions dans le parc locatif public

Action 7 : Définition d'une stratégie en matière d'attribution de logements sociaux dans le cadre de la CIL, de la Convention intercommunale d'attribution ainsi que du Plan Prévisionnel de Gestion de la Demande

**Orientation 4** : Adapter et diversifier l'offre de logements sur le territoire pour répondre aux enjeux de vieillissement et de précarisation

Action 8 : Accompagner le vieillissement de la population

Action 9 : Répondre aux besoins de logement des ménages très précaires

Action 10 : Répondre aux besoins spécifiques des gens du voyage

**Orientation 5** : Réaffirmer un pilotage intercommunal au service de la mise en œuvre opérationnelle du PLH

Action 11 : Mettre en place les instances de pilotage partenarial du PLH

Action 12 : Mettre en place un observatoire de l'habitat et du foncier

Le Conseil Municipal,

Sur propositions conjointes des Commissions d'aménagement, d'urbanisme et de gestion du domaine, du commerce et de l'artisanat ainsi que des finances réunies respectivement les 1<sup>er</sup> et 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M. Manfred WITTER, Adjoint et rapporteur,

À l'unanimité,

Décide :

- d'émettre un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat 2019-2024 transmis par la Communauté des communes de Freyming-Merlebach,
- d'habiliter M. le Maire à signer toutes les pièces y relatives.

## **9. Adoption d'une convention de mise à disposition de terrains entre la Commune et l'AOFPAH sis avenue de la République**

Le Conseil Municipal,

Sur propositions conjointes des Commissions d'aménagement, d'urbanisme et de gestion du domaine, du commerce et de l'artisanat ainsi que des finances réunies respectivement les 1<sup>er</sup> et 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M. Manfred WITTER, Adjoint et rapporteur,

Sous la présidence de M. Bernard PIGNON, Adjoint,

À l'unanimité,

M. P. LANG, président de l'AOFPAH, a quitté la salle avant le vote,

Décide :

- d'adopter la convention de mise à disposition préalable au transfert de propriété entre la Commune et l'Association des Œuvres en Faveur des Personnes Agées ou Handicapées (AOFPAH),
- d'habiliter M. le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer toutes les pièces y relatives.

## **10. Adoption d'une convention de mise à disposition de terrains entre la Commune et le Centre médico psychologique sis rue Houillère**

Le Conseil Municipal,

Sur propositions conjointes des Commissions d'aménagement, d'urbanisme et de gestion du domaine, du commerce et de l'artisanat ainsi que des finances réunies respectivement les 1<sup>er</sup> et 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M. Manfred WITTER, Adjoint et rapporteur,

À l'unanimité,

Décide :

- d'adopter la convention de mise à disposition entre la Commune et le CMP,
- d'habiliter M. le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer la convention et toutes les pièces y relatives.

## **11. Versement de subvention à l'Action Sociale du Bassin Houiller (ASBH) pour les animations sportives, récréatives et culturelles – Année 2018**

Dans le cadre de ses missions, l'ASBH propose des actions, des animations dans le domaine sportif, récréatif et culturel. Elle assure notamment la gestion et l'organisation :

- des activités durant les petites et grandes vacances scolaires
- des activités périscolaires
- des ateliers jeunes
- des ALSH
- des séjours enfants et adolescents

Elle organise les formations au BAFA et BAFD et gère l'ensemble du personnel embauché pour ses activités.

Le Conseil municipal,

Vu la délibération du 5 décembre 2016, point 22, portant adoption d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'Action Sociale du Bassin Houiller (ASBH),

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M. Roger BITTERMANN, Adjoint et rapporteur,

Après débat,

À l'unanimité,

Décide de verser à l'Action Sociale du Bassin Houiller, pour l'année 2018, une subvention d'un montant de 90 000 € (quatre-vingt-dix mille).

## **12. Subventions annuelles aux associations culturelles et de loisirs - Adoption du cahier des charges relatif aux modalités d'attribution**

Le Conseil Municipal,

Sur propositions conjointes des Commissions des affaires culturelles et culturelles ainsi que des finances réunies respectivement les 4 et 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M<sup>me</sup> Fabienne BEAUVAIS, Adjointe et rapporteure,

*MM. A. WIRT, JM. SCHOUMACHER et M<sup>me</sup> M. WILMOUTH, présidents d'associations, ont quitté la salle avant le vote,*

À l'unanimité,

*Abstentions : M. A HOULLÉ, et M<sup>me</sup> P. MIHELIC (par procuration)*

Décide d'adopter le règlement d'attribution des subventions annuelles de fonctionnement aux associations culturelles de la Commune.

### **13. Subventions aux associations culturelles – Année 2018 – Complément**

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du 16 avril 2018, point 11, portant attribution de subventions aux associations culturelles et culturelles pour l'année 2018,

Sur propositions conjointes des Commissions des affaires culturelles et culturelles ainsi que des finances réunies respectivement les 4 et 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M<sup>me</sup> Fabienne BEAUVAIS, Adjointe et rapporteure,

À l'unanimité,

Décide, en complément des subventions attribuées par la délibération susvisée, d'octroyer les subventions suivantes au titre de l'année 2018 :

- une subvention d'un montant de 250 € à l'association Quetschkaschde,
- une subvention d'un montant de 250 € à l'association Aqua Club.

### **14. Subventions exceptionnelles**

Le Conseil municipal,

Vu les demandes formulées par les associations,

Sur propositions conjointes des Commissions des affaires culturelles et culturelles ainsi que des finances réunies respectivement les 4 et 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M<sup>me</sup> Fabienne BEAUVAIS, Adjointe et rapporteure,

À l'unanimité,

Décide d'octroyer les subventions exceptionnelles suivantes :

- à l'association Batterie Fanfare, une subvention de 1950 € pour l'acquisition de vêtements pour les musiciens et participation aux manifestations,
- à l'association Bridge-Club, une subvention de 250 € pour l'aménagement de leur local cuisine,
- à l'association US Le Rocher Tir, une subvention de 1295 € correspondant à l'adhésion au club et à la licence de tir des agents de Police municipaux pour 2018.

### **15. Contrat de Ville – Participations communales 2018**

Le Conseil Municipal,

Sur propositions conjointes des Commissions administrative du Centre communal d'action sociale ainsi que des finances réunies respectivement les 4 et 15 octobre 2018,

Où l'exposé de M<sup>me</sup> Fabienne BEAUVAIS, Adjointe et rapporteure,

*M. R. BITTERMANN, président de l'OMS, a quitté la salle avant le vote,*

À l'unanimité,

*Abstentions : M. A HOULLÉ, et M<sup>me</sup> P. MIHELIC (par procuration),*

Décide de cofinancer les projets suivants :

#### Offre d'accueil généralistes au sein du point d'accueil écoute jeunes et parents

Porteur : CMSEA les WADS

Montant du projet : 147 465 €

Participation communale : 962 €

#### Prévention des conduites à risques

Porteur : CMSEA les WADS

Montant du projet : 10 850 €

Participation communale : 788 €

Poste de chef de projet

Porteur : Communauté de Communes de FM

Montant du projet : 71 413 €

Participation communale : 10 363 €

Chantiers éducatifs

Porteur : AIPS

Montant du projet : 39 040 €

Participation communale : 2 400 €

Conseil des citoyens Chapelle

Porteur : Ville de Freyming-Merlebach

Montant du projet : 1 000 €

Participation communale : 250 €

Enfants, parents, école, un enjeu !

Porteur : ASBH

Montant du projet : 10 530 €

Participation communale : 2 940 €

Festival des migrations 2018

Porteur : ASBH

Montant du projet : 14 432 €

Participation communale : 1 323 €

Favoriser et faciliter l'intégration des filles dans le sport

Porteur : OMS

Montant du projet : 24 500 €

Participation communale : 18 250 €

Fonds de participation des habitants

Porteur : Ville de Freyming-Merlebach

Montant du projet : 6 000 €

Participation communale : 3 000 €

Favoriser l'intégration des jeunes dans le club de football

Porteur : OMS

Montant du projet : 19 238 €

Participation communale : 13 900 €

Animations de proximité

Porteur : Boxing-club de Freyming-Merlebach

Montant du projet : 5 445 €

Participation communale : 733 €

Bourse au permis

Porteur : Ville de Freyming-Merlebach

Montant du projet : 12 000 €

Participation communale : 4 000 €

Accès à l'emploi, Chantier d'insertion

Porteur : ASBH

Montant du projet : 376 240 €

Participation communale : 49 000 €

\*\*\*\*\*

# Décision modificative n°2

## Budget PRINCIPAL 2018

### Section de fonctionnement

Chap.	Article	Libellé	Prévisions budg.	Dépenses +	Dépenses -	Recettes +	Recettes -	Observations
67	673	Titres annulés / exercices antérieurs	3 583,00	16 000,00				Titre 180/2017 double emploi
67	6745	Subventions exceptionnelles	25 995,00	2 200,00				cf. point n° 14
74	74123	DSU	2 400 000,00			118 300,00		
022		Dépenses imprévues	68 600,00		64 830,00			
023		Virement à la section d'investissement	3 046 077,05	164 930,00				
				183 130,00	64 830,00	118 300,00	0,00	
Équilibre :				118 300,00	=	118 300,00	0,00	

### Section d'investissements

Chap.	Article	Libellé	Prévisions budg.	Dépenses +	Dépenses -	Recettes +	Recettes -	Observations
021		Virement de la section de fonctionnement	3 046 077,05			164 930,00		
13	1342	Amendes de Police	50 000,00			22 140,00		
020		Dépenses imprévues	125 000,00		125 000,00			
195	2315	Immobilisations en cours	700 000,00	141 200,00				Rénovation RD603
200	2315	Immobilisations en cours	480 000,00		40 000,00			Eff réseaux Hombourg/Riviera
205	2315	Immobilisations en cours	123 705,57	152 200,00				Ett réseaux Jean Moulin
199	2315	Immobilisations en cours	193 000,00	52 000,00				Travaux routiers 2018
203	1328	Subvention État	0,00			66 680,00		FSIL Gare routière (prorata, notifié 141701 €)
208	1341	DETR	0,00			36 700,00		Toiture école St-Exupéry
208	2184	Equipements	280 000,00	20 000,00				Complément toitures + mobilier scolaire
28	2182	Véhicules	105 000,00	29 800,00				dont véhicule électrique Ateliers (24000)
36	21578	Autre matériel et outillage	13 800,00	1 250,00				Bétonnière
16	2313	Constructions	30 000,00	59 000,00				Nouveau complexe de tennis - Complément
147	2188	Equipements	18 000,00	5 500,00				Equipements Espace Vouters
210	2313	Constructions	88 500,00		2 700,00			Equipements et travaux bâtiments culturels et cultuels
17	21578	Autre matériel et outillage	12 165,94		2 800,00			
				460 950,00	170 500,00	290 450,00	0,00	
Équilibre :				290 450,00	=	290 450,00	0,00	

#### Subventions exceptionnelles

Batterie Fanfare	1950
Bridge Club	250